



Ecole doctorale de l'EHESS - Contrats doctoraux 2022

Les garanties de la procédure inclusive pour les candidates et candidats en situation de handicap (bénéficiaires de l'obligation d'emploi - BOE)

- Un seul appel : Avec le même dossier de candidature, les candidats en situation de handicap postulent aux contrats doctoraux de droit commun et au contrat doctoral réservé aux BOE ;
- Une procédure commune à toutes les candidates et tous les candidats ;
- Des critères d'éligibilité distincts ouvrant sur un concours commun à toutes et tous quel que soit son statut ;
- La garantie qu'aucune information relative à la situation des candidats et candidates au regard du handicap n'est communiquée aux membres du jury;
- La garantie d'obtenir les aménagements nécessaires et un accompagnement dédié pour les auditions via la mission d'accompagnement des étudiants en situation de handicap et la Direction des ressources humaines;
- L'information sur la situation des candidates et candidats en situation de handicap n'est accessible qu'à la fin du processus de recrutement ;
- La possibilité d'obtenir le contrat réservé ou un contrat de droit commun.

Pour tout complément d'information sur la procédure inclusive : ecole.doc@ehess.fr ou accueil.handicap@ehess.fr